

**N°4**

24 JANV.  
2002

Page 209  
à 236

*Le*

**BO**

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
ET DU MINISTÈRE DE LA RECHERCHE



MINISTÈRE  
DE LA  
RECHERCHE

---

## ORGANISATION GÉNÉRALE

- 213 **Administration centrale du MEN** (RLR : 120-1)  
Attributions de fonctions.  
A. du 17-1-2002 (NOR : MEND0200087A)

---

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET TECHNOLOGIE

- 214 **Nouvelles technologies** (RLR : 430-0)  
Colloque sur le travail coopératif en ligne.  
Avis du 17-1-2002 (NOR : MENT0200043V)

---

## ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

- 215 **Baccalauréat** (RLR : 544-1a)  
Baccalauréat technologique techniques de la musique  
et de la danse - session 2002.  
N.S.n° 2002-014 du 17-1-2002 (NOR : MENE0200059N)
- 225 **Activités éducatives** (RLR : 554-9)  
Campagne annuelle de la Jeunesse au plein air.  
Note du 17-1-2002 (NOR : MENE0200048X)

---

## MOUVEMENT DU PERSONNEL

- 227 **Nominations**  
CAP du corps des IGEN.  
A. du 27-12-2001 (NOR : MENI0200052A)
- 227 **Nomination**  
Commission consultative relative au statut particulier des IGEN.  
A. du 28-12-2001. JO du 8-1-2002 (NOR : MENI0102786A)
- 228 **Nomination**  
Directeur de l'École nationale supérieure de chimie de Lille.  
A. du 28-12-2002. JO du 8-1-2002 (NOR : MENS0102821A)
- 228 **Nominations**  
CAPN des infirmier(e)s de l'éducation nationale.  
A. du 19-12-2001 (NOR : MENA0200095A)
- 228 **Nominations**  
Comité central d'hygiène et de sécurité ministériel compétent  
pour l'enseignement supérieur et la recherche.  
A. du 17-1-2002 (NOR : MENA0200096A)

---

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

- 231 **Vacance de poste**  
SGASU à l'université Montpellier II.  
Avis du 17-1-2002 (NOR : MENA0200064V)

- 232 **Vacances de postes**  
Secrétaires généraux des CRDP de Guadeloupe, Guyane et Paris.  
Avis du 17-1-2002 (NOR : MENA0200037V)
- 232 **Vacance de fonctions**  
Directeur de l'École nationale supérieure de génie industriel  
de Grenoble.  
Avis du 8-1-2002. JO du 8-1-2002 (NOR : MENS0102818V)
- 233 **Vacances de postes**  
Emplois de coopérants et d'assistants techniques à l'étranger.  
Avis du 17-1-2002 (NOR : MENC0200072V)

## Guide juridique du chef d'établissement

L'édition 2001 réalisée par la direction des affaires juridiques vient de paraître.

Complétée et actualisée, elle présente sous forme de fiches synthétiques et pratiques les principales questions juridiques auxquelles sont confrontés les chefs d'établissement. Cette 2<sup>ème</sup> édition prend en compte la codification des lois, l'actualisation de la réglementation et de la jurisprudence ; elle est enrichie par un index général qui complète l'ouvrage.

Le Guide juridique du chef d'établissement est édité par le CRDP d'Orléans-Tours, dans la collection du "Livre bleu des personnels de direction".



À commander au CRDP de la région Centre, 55, rue Notre-Dame-de-Recouvrance, BP 2219, 45012 Orléans cedex 1.

Vous pouvez également commander cet ouvrage auprès des CRDP ou CDDP de votre académie ou à CNDP Diffusion, 77568 Lieusaint cedex.

Prix : 37 euros (242,70 F), participation aux frais d'expédition : 4 euros (26,24 F).

## Le B.O. sur Internet

*Le Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la recherche, est en ligne sur le site Internet ([www.education.gouv.fr/bo](http://www.education.gouv.fr/bo)) depuis le 11 juin 1998.*

*On y retrouve les B.O. hebdomadaires, spéciaux et hors-série.*

*Ce service offre trois possibilités :*

- la consultation en ligne,
- le téléchargement,
- l'abonnement thématique.

### Bulletin d'abonnement

Oui, je m'abonne au Bulletin officiel du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la recherche pour un an  
BON À RETOURNER À : CNDP / Abonnement, B - 750, 60732 Sainte-Geneviève cedex

PRODUCTION	CODE	QUANTITÉ	MÉTROPOLE DOM-TOM	ÉTRANGER		TOTAL
				AVION	SURFACE	
B.O.	1		77 €	127 €	105,5 €	

Nom, prénom (écrire en majuscules)

\_\_\_\_\_

Établissement (facultatif)

\_\_\_\_\_

N° Rue, voie, boîte postale

\_\_\_\_\_

Localité

\_\_\_\_\_

Code postal Bureau distributeur

Merci de nous indiquer le n° de RNE de votre établissement

\_\_\_\_\_

Règlement à la commande :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de l'agent comptable du CNDP.
- par mandat administratif à l'ordre de l'agent comptable du CNDP - CCP Paris, code établissement 30041. Code guichet 00001. N° de compte 09 137 23H 020, clé 14.

\_\_\_\_\_

Nom de l'organisme payeur

\_\_\_\_\_

N° de CCP

Relations abonnés : 03 44 03 32 37  
Télécopie : 03 44 03 30 13

**Ne pas utiliser ce coupon en cas de réabonnement, un formulaire spécial vous sera adressé**



**Directrice de la publication :** Catherine Lawless - **Directrice de la rédaction :** Nicole Krasnopolski - **Rédacteur en chef :** Jacques Aranas - **Rédactrice en chef adjointe :** Laurence Martin - **Rédacteur en chef adjoint (Textes réglementaires) :** Hervé Célestin - **Secrétaire générale de la rédaction :** Micheline Burgos - **Préparation technique :** Monique Hubert - **Chef-maquetiste :** Bruno Lefebvre - **Maquetistes :** Laurette Adolphe-Pierre, Béatrice Heuline, Karin Olivier, Pauline Ranck ● **RÉDACTION ET RÉALISATION :** Délégation à la communication, bureau des publications, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP. Tél. 01 55 55 34 50, fax 01 45 51 99 47 ● **DIFFUSION ET ABBONNEMENTS :** CNDP Abonnement, B - 750 - 60732 STE GENEVIÈVE CEDEX. Tél. 03 44 03 32 37, fax 03 44 03 30 13. ● **Le B.O.** est une publication du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la recherche.

# ORGANISATION GÉNÉRALE

ADMINISTRATION  
CENTRALE DU MEN

NOR : MEND0200087A  
RLR : 120-1

ARRÊTÉ DU 17-1-2002

MEN  
DA B1

## Atributions de fonctions

*Vu D. n° 87-389 du 15-6-1987 ; D. n° 2000-298 du 6-4-2000 ; A. du 7-1-1998 mod.*

**Article 1** - L'arrêté du 7 janvier 1998 modifié portant attributions de fonctions à l'administration centrale du ministère de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie est **modifié** ainsi qu'il suit :

### DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT SCOLAIRE (DESCO)

**Ajouter :**

Chargé de mission pour les systèmes d'information de l'enseignement scolaire  
M. Hussenot Desenonges Philippe, agent contractuel

### DIRECTION DES PERSONNELS ENSEI- GNANTS (DPE)

#### E - Sous-direction du recrutement

Au lieu de : N...

Lire : Mme Guidon Geneviève, administratrice civile

### DIRECTION DES PERSONNELS ADMI- NISTRATIFS, TECHNIQUES ET D'ENCA- DREMENT (DPATE)

#### D - Sous-direction de la formation des personnels

**Ajouter :**

Adjoint à la sous-directrice  
M. Lecoin Jean, secrétaire général d'adminis-  
tration scolaire et universitaire

### DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES (DAF)

Adjoint au directeur

**Au lieu de :** Mme Granier-Fauquert Marie-  
Hélène, chef de service

Lire : N...

#### A - Sous-direction du budget de l'enseigne- ment scolaire

DAFA 1 - Bureau du budget de l'enseignement  
scolaire

Chef du bureau

**Au lieu de :** M. Piccolo Christian, attaché  
principal d'administration centrale

Lire : M. Bazile Claude, attaché principal  
d'administration centrale

#### B - Sous-direction du budget de l'enseigne- ment supérieur et de la recherche

DAF B 4 - Bureau de la comptabilité de la  
recherche

Chef du bureau

**Au lieu de :** M. Thomas Loïc, attaché principal  
d'administration centrale

Lire : N...

### DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES (DAJ)

#### A - Sous-direction des affaires juridiques de l'enseignement scolaire

Adjoint au sous-directeur

**Au lieu de :** M. Jouve Louis, administrateur  
civil

Lire : N...

**Article 2** - La directrice de l'administration est  
chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera  
publié au B.O.

Fait à Paris, le 17 janvier 2002

Le ministre de l'éducation nationale  
Jack LANG

# ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, RECHERCHE ET TECHNOLOGIE

**NOUVELLES  
 TECHNOLOGIES**

 NOR : MENT0200043V  
 RLR : 430-0

AVIS DU 17-1-2002

 MEN  
 DT

## **C**olloque sur le travail coopératif en ligne

■ L'université de Limoges et la direction de la technologie, sous-direction des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation, organisent un colloque sur "Le déploiement dans le système éducatif du travail coopératif (intranet, internet)".

Dans l'objectif d'une réelle généralisation des nouveaux usages pédagogiques, la maîtrise de ces technologies et de la culture du travail en réseaux est essentielle : les communautés virtuelles sont un des vecteurs principaux de ces inéluctables évolutions.

Ce colloque aura lieu à l'université de Limoges du 25 février 2002 à 14 h au 1er mars 2002 à midi.

Responsable de l'équipe scientifique : Guy Casteignau, professeur d'université.

Nombre de participants : 60.

Public visé : les équipes TICE rectorales et les formateurs IUFM.

Le formulaire d'inscription est à télécharger sur le site de l'université de Limoges à l'adresse URL suivante :

<http://www-tic.unilim.fr/Uhiver/Uhiver.html>

Ce formulaire, une fois renseigné et revêtu de l'avis hiérarchique, est à renvoyer à l'attention de Mme Sophie Laurensou, soit par courrier postal : département TIC, faculté des sciences et techniques, 123, av A. Thomas, 87060 Limoges cedex, soit par télécopie : 05 55 45 72 01.

Clôture des inscriptions **le 10 février 2002.**

Les frais de déplacement et de mission sont pris en charge par l'université de Limoges.

Renseignements complémentaires :

sophie.laurensou@unilim.fr ou téléphone : 05 55 45 77 68.

# ENSEIGNEMENTS ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE

## BACCALAURÉAT

NOR : MENE0200059N  
RLR : 544-1a

NOTE DE SERVICE N°2002-014  
DU 17-1-2002

MEN  
DESCO A3

## Baccalauréat technologique techniques de la musique et de la danse - session 2002

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ;  
au directeur du service interacadémique des examens et  
concours d'Ile-de-France ; aux inspectrices et inspecteurs  
d'académie, directrices et directeurs des services  
départementaux de l'éducation nationale ; aux chefs  
d'établissement ; aux directrices et directeurs des  
conservatoires nationaux de région et des écoles  
de musique contrôlées par l'État*

■ Conformément aux dispositions de l'arrêté du 16 février 1977 portant règlement du baccalauréat technologique techniques de la musique et de la danse, vous voudrez bien trouver en annexe, la liste des morceaux au choix, pour l'épreuve d'exécution instrumentale et pour l'épreuve d'exécution chorégraphique pour la session 2002.

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,  
Le directeur de l'enseignement scolaire  
Jean-Paul de GAUDEMAR

## Annexe 1

### BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE TECHNIQUES DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE - SESSION 2002 OPTION MUSIQUE - EXÉCUTION INSTRUMENTALE - ŒUVRES AU CHOIX

ACCORDÉON		
AUTEUR	NOM DU MORCEAU	ÉDITEUR
J.S. Basch	Un prélude et fugue au choix extrait du "Clavecin bien tempéré"	Au choix
P. Busseuil	Laetitia Parc	Semaphore
R. Galliano	Trois images	Opaline
W. Jacobi	Konzertrondo	Hohner
V. Semionov	Suite enfantine n° 1	Schmulling
S.E. Werner	12 Tango Studies (3 au choix)	Samfundet

<b>ALTO</b>		
<b>AUTEUR</b>	<b>NOM DU MORCEAU</b>	<b>ÉDITEUR</b>
B. Britten M. Bruch I. Gotkovsky B. Martinu	Élégie Romance Invocation lyrique Rapsody Concerto pour alto et piano, 2ème mouvement	Faber Schott Billaudot Barenreiter
F. Schubert	Sonate "Arpeggione" (1er mouvement)	Intern. Music Cie
K. Stamitz	Concerto pour alto en ré majeur 1er mouvement avec cadence	Meyer

<b>BASSON</b>		
<b>AUTEUR</b>	<b>NOM DU MORCEAU</b>	<b>ÉDITEUR</b>
M. Arnold J.S. Bach	Fantasy for Basson Concerto en mi bémol majeur (1er mouvement)	Faber Music Billaudot
H. Dutilleux O. Gartenlaub P. Hindemith W. A. Mozart	Sarabande et cortège Profils Sonate Concerto en si bémol majeur 1er et 2ème mouvements	Leduc Transatlantique Schott Breitkopf
C. Saint-Saëns	Sonate op. 108	Peters

<b>CLARINETTE</b>		
<b>AUTEUR</b>	<b>NOM DU MORCEAU</b>	<b>ÉDITEUR</b>
M. Arnold	Sonatine pour clarinette et piano	Lengwick
F. Poulenc	Sonate (2ème et 3ème mouvements)	Chester (ou Boosey and Hawkes)
C. Saint-Saëns	Sonate pour clarinette et piano 1er et 2ème mouvements	Durand
J. Semler-Collery I. Stravinsky A. Tisne	Rêverie et Scherzo 3 pièces pour clarinette (2 et 3) Croquis	Leduc Chester Leduc

<b>CLAVECIN</b>		
<b>AUTEUR</b>	<b>NOM DU MORCEAU</b>	<b>ÉDITEUR</b>
J.S. Bach Clérambault F. Couperin	Toccata en mi mineur Suite en do mineur 13ème Ordre, les Folies françaises	Henle Oiseau Lyre Heugel
J.J. Duphly L. Marchand	Chaconne Extraits de la 1ère suite en ré mineur : Prélude, Allemande, Sarabande	Heugel Oiseau Lyre
D. Scarlatti T. Takemitsu	2 sonates au choix Rain Dreaming	Bärenreiter Schott 1032



<b>CONTREBASSE</b>		
<b>AUTEUR</b>	<b>NOM DU MORCEAU</b>	<b>ÉDITEUR</b>
H. Busser	Concertino	Leduc
A. Desenclos	Aria et Rondo	Leduc
Dittersdorf	Concerto en mi majeur (1er mouvement)	Schott
Haendel	Sonate en sol mineur (1er et 2ème mouvements)	Hoffmeister ou IMC
S. Koussevitzky	Concerto, 1er mouvement	IMC
C. Pascal	Air varié	Durand et Cie
V. Serventi	Largo et Scherzando	Leduc

<b>COR</b>		
<b>AUTEUR</b>	<b>NOM DU MORCEAU</b>	<b>ÉDITEUR</b>
G. Barboteu	Saisons : Printemps, Été	Choudens
E. Chabrier	Larghetto	Salabert
A. Desenclos	Cantilène et divertissement	Leduc
W.A. Mozart	1er et 2ème mouvements du 3ème concerto en mi bémol	Breitkopf
Rossini	Introduction, Andante et Allegro	Choudens
C. Saint-Saëns	Morceau de concert, op. 94	Durand
F. Strauss	Thème et variations, opus 13	Zimmerman

<b>CORNET</b>		
<b>AUTEUR</b>	<b>NOM DU MORCEAU</b>	<b>ÉDITEUR</b>
E. Barraine	Fanfares de printemps	Eschig
Bitsch	Variations sur un thème de Scarlatti	Leduc
M. Constant	3 mouvements (1 et 3)	Leduc
Ropartz	Andante et a llegro	Salabert
J. Rueff	Fantaisie concertante	Leduc
F. Tournier	Aria et thème varié	Rideau rouge

<b>FLÛTE À BEC ALTO</b>		
<b>AUTEUR</b>	<b>NOM DU MORCEAU</b>	<b>ÉDITEUR</b>
J.B. Boismortier	Sonate en sol mineur 1er et dernier mouvements	Bärenreiter 8086
R. Hirose	Méditation	Zen-On
J. Hotteterre	Suite en ré mineur, op. 5	Eulenburg GM 236
T. Lancino	Styx	Amphion
G.P. Telemann	Une fantaisie au choix	Schott
Veracini	Sonata Quinta	Peters n° 4965 b
A. Vivaldi	Concerto "la Tempesta di Mare"	Schott

**FLÛTE A BEC SOPRANO/TÉNOR**

<b>AUTEUR</b>	<b>NOM DU MORCEAU</b>	<b>ÉDITEUR</b>
G. Braun	Récitatif et Aria	Moeck
C. Dieupart	Suite n° 1	Moeck 1002
Fontana	Sonate IV	Diletto musicale
M. Kelkel	Sonatine	Moeck 1511
G. Sammartini	Concerto en fa, 2 mouvements	Schott 10614
G.P. Telemann	Partita n° 5	Hortus Musicus 47
E. Werdin	Divertimento	Doblinger D 13992

**FLÛTE TRAVERSIÈRE**

<b>AUTEUR</b>	<b>NOM DU MORCEAU</b>	<b>ÉDITEUR</b>
G. Faure	Fantaisie	Leduc
P. Gaubert	Fantaisie	Salabert
G. Hue	Fantaisie	Billaudot
A. Jolivet	5 Incantations (1 au choix)	Boosey
O. Messiaen	Le Merle Noir	Leduc
Quantz	Concerto en sol majeur (2 mouvements)	Breitkopf
E. Varese	Densité 21.5	Ricordi

**GUITARE**

<b>AUTEUR</b>	<b>NOM DU MORCEAU</b>	<b>ÉDITEUR</b>
J. Dowland	Fantaisie n° 7	Schott
H.W. Henze	2 des 3 Tentos	Schott
F. Monpou	Suite Compostelana - Preludio	Salabert
M. Ponce	Suite en la mineur (Sarabande et Gigue)	Semi
J. Rodrigo	Invocation et danse	Billaudot
J. Turina	Fandanguillo	Schott
W. Walton	Bagatelles 2 et 3	Oxford

**HARPE**

<b>AUTEUR</b>	<b>NOM DU MORCEAU</b>	<b>ÉDITEUR</b>
A. Caplet	Divertissement à la française	Durand
H. Holliger	Sequenza	Schott
Pescetti	Sonate	Schirmer
Respighi	Sicilienne	Ricordi
Roussel	Impromptu	Transatlantiques
M. Tournier	“Au matin” (Étude de concert)	Leduc

<b>HAUTOIS</b>		
<b>AUTEUR</b>	<b>NOM DU MORCEAU</b>	<b>ÉDITEUR</b>
B. Britten Cimaraosa Groulez R. Shumann	Métamorphoses (1 - 3 - 4) Concerto en sol Sarabande et Allegro	Boosey and Hawkes Billaudot Leduc Breitkopf
Ton That Tiet Vivaldi	2 des 3 romances pour hautbois et piano, op. 94 5 pièces : 1, 2 et 4 Sonate en do mineur 1er et 2ème mouvements	Transatlantique Billaudot

<b>LUTH RENAISSANCE</b>		
<b>AUTEUR</b>	<b>NOM DU MORCEAU</b>	<b>ÉDITEUR</b>
J. Dowland	Lachrimae (The collected Lute music by D. Poulton, p. 67)	Faber
N. Vallet	Les Pantalons (Corpus des luthistes français. Oeuvres de N. Vallet, pièce n° 33, p. 92)	CNRS
G. Huwet	Fantaisie (Variété of lute lessons R. Dowland, n° 10441, London pièce n° 6, p. 27)	Schott
A. Le Roy	Branle simple (Corpus des luthistes français. Oeuvres d'A. Le Roy, pièce n° 19, p. 62)	CNRS

<b>LUTH BAROQUE</b>		
<b>AUTEUR</b>	<b>NOM DU MORCEAU</b>	<b>ÉDITEUR</b>
Ch. Mouton	Suite en sol m. Prélude, la Belle comtesse Mareschale, Allemande, la Belle suivante, Courante, la Sultane, Sarabande, la Bergeronnette, Gavotte (Corpus des luthistes français. Oeuvres de Ch. Mouton ; pièces n° 86 - 87 - 88 - 89 - 90, p. 176 à 183)	CNRS
J. Gallot	Allemande, le Bout de l' An de Mr. Gautier et les Folies d'Espagne (Corpus des luthistes français. Oeuvres des Gallot ; pièces n° 17, p. 39 et n° 31, p. 67)	CNRS

**ONDES MARTENOT**

AUTEUR	NOM DU MORCEAU	ÉDITEUR
T. Brenet G.L. Guinot	Pantomine Berceuse du faon (du Coin des animaux)	Choudens Choudens
A. Jolivet	3ème mouvement du concerto pour ondes Martenot	Leduc
T. Murail J. Rueff F. Tremblot de la Croix	Miroirs étendus Thème et danse Ainsi qu'aux plus beaux jours	Transatlantique Leduc Choudens

**ORGUE**

AUTEUR	NOM DU MORCEAU	ÉDITEUR
J. Alain J.S. Bach	Scherzo (extrait de la Suite) Fantaisie et fugue en do mineur BWV 537	Leduc Breitkopf Hansen
D. Buxtehude	Prélude, fugue et chaconne en ut	Durand Leduc Au choix
C. Franck O. Messiaen L. Vierne	Prélude, fugue et variation Les Enfants de Dieu 2ème symphonie : 1er mouvement	Durand Leduc Au choix

**PERCUSSIONS**

AUTEUR	NOM DU MORCEAU	ÉDITEUR
S. Baudo J. Casterede J. Delecluse F. Dupin M. Jarre M. Landowski	Trois danses païennes Alternances Cinq pièces brèves (2, 3 et 5) Myriades Suite ancienne 4 préludes pour les percussions	Leduc Leduc Leduc Leduc Leduc Salabert

**PIANO**

AUTEUR	NOM DU MORCEAU	ÉDITEUR
J.S. Bach	Sinfonie (andante et allegro) de la 2ème partita	Henle
B. Bartok L. Van Beethoven	Danses populaires roumaines Sonate opus 31, n° 2, 1er mouvement	Universal Henle
Chopin Debussy G. Faure A. Jolivet O. Messiaen	1er Impromptu Estampes : jardins sous la pluie 4ème nocturne Mana : n° 6 - Pégase 1ère communion de la Vierge Extrait des Regards de l'enfant Jésus	Au choix Durand Au choix Costallat Durand
S. Prokofief	4 études opus 2 : une au choix	Rob. Forbeig Musik Verlag

### SAXOPHONE

AUTEUR	NOM DU MORCEAU	ÉDITEUR
P. Creston	Sonata opus 19	Shawnee
E. Denisov	2 pièces	Leduc
I. Gotkowski	Brilliance	EFM
P. Lantier	Allegro, arioso et final	Lemoine
P. Maurice	Tableaux de Provence n° 1-4-5	Lemoine
C. Pascal	Sonatine	Durand
P. Sancan	Lamento et Rondo	Durand

### TROMBONE TÉNOR

AUTEUR	NOM DU MORCEAU	ÉDITEUR
E. Bigot	Impromptu	Leduc
E. Bozza	Ballade	Leduc
P. Hindemith	Sonate	Schott
P. Houdy	Largo et Toccata	Leduc
A. Samuel-Rousseau	Pièce concertante	Heugel
C. Saint-Saëns	Cavatine	Leduc

### TROMBONE BASSE

AUTEUR	NOM DU MORCEAU	ÉDITEUR
Albinoni	Sonate en fa majeur (1 et 2)	Billaudot
R. Boutry	Pièce brève	Salabert
M. Cals	Pièce brève	Rideau rouge
H. Lantier	Introduction, romance et allegro	Lemoine
C. Manen	Grave et scherzo	Billaudot
R. Planel	Air et Final	Choudens

### TROMPETTE

AUTEUR	NOM DU MORCEAU	ÉDITEUR
J. Casterede	Sonatine	Leduc
G. Delerue	Concertino (1 et 2)	Leduc
Friedman	Solus	Brass Press
P. Hindemith	Sonate (1er mouvement)	Schott
A. Honneger	Intrada	Salabert
J.N. Hummel	Concerto (1er mouvement)	Leduc

### TUBA BASSE

AUTEUR	NOM DU MORCEAU	ÉDITEUR
D. Dondeyne	Tubissimo	Billaudot
A. Lebedjew	Concerto n° 1	Hofmeister
B. Marcello	Sonate n° 1	Southern MC
V. Persichetti	Sérénade n° 12	Elkan Vogel
Saglietti	Concerto	BIM

**TUBA TÉNOR \***

<b>AUTEUR</b>	<b>NOM DU MORCEAU</b>	<b>ÉDITEUR</b>
A. Ameller R. Boutry E. Bozza R. Fayeulle C. Pascal J. Semler-Collery	Tuba-Abut Tubaroque Allegro et finale Bravaccio Sonate en 6 min 30 Cantabile et Divertissement	Eschig Leduc Leduc Leduc Durand Eschig

(\* ou Saxhorn Euphonium)

**VIOLE DE GAMBE**

<b>AUTEUR</b>	<b>NOM DU MORCEAU</b>	<b>ÉDITEUR</b>
M. Marais	Les folies d'Espagne, thème et 10 variations au choix	Zurfluh
G. P. Telemann	Cantabile et allegro, sonate en mi mineur	Amadeus
Kuhnel C.F. Abel	Herr Jesu Chrit (sans reprise) Sonata pour viole seule (Adagio, allegro, tempo di menuet et minuetto)	Hanssler Schott
T. Hume	The Duke of Holstone Almayne (page 14)	Zurfluh

**VIOLON**

<b>AUTEUR</b>	<b>NOM DU MORCEAU</b>	<b>ÉDITEUR</b>
J.S. Bach	Sarabande et gigue : partita en ré mineur	Au choix
B. Bartok L. Van Beethoven Boccherini	Danses roumaines Romance en fa Concerto en ré majeur (1er mouvement)	Universal Ed. Combre Schott
M. Bruch Corelli C. Saint-Saëns Wienawski	1er mouvement du 1er concerto La Folia Havanaïse Légende	Durand Schott Au choix Peters

**VIOLONCELLE**

<b>AUTEUR</b>	<b>NOM DU MORCEAU</b>	<b>ÉDITEUR</b>
M. Bruch E. Elgar J. Haydn	Kol Nidrei Concerto, 1er mouvement 1er mouvement du concerto en do	Lehmann (ou Simrock) Nivelle Henle
D. Kabalevsky M. Marais Roussel	Concerto, 1er mouvement La Folie Concertino, 2ème et 3ème mouvements	Peters Schott Durand
Schumann Stravinsky	Adagio et allegro : op. 70 Suite italienne (1er et 2ème mouvements)	Peters Boosey

## Électro-acoustique

### Au choix

- 1) Une œuvre originale (3 à 5 minutes sur une bande magnétique - 1/4 de pouce, deux pistes, stéréo, 38 cm/s - ou DAT ou CD audio) du candidat, avec la partition correspondante (représentation graphique, tableaux de valeurs et variables, tout autre moyen de notation adéquat) et des tableaux représentatifs des processus utilisés pour sa composition.
- 2) Présentation d'un fragment d'enregistrement d'une œuvre (ou extrait) du répertoire pour quatuor à cordes ou quintette (5 minutes environ). L'enregistrement (sur bande magnétique - 1/4 de pouce, deux pistes, stéréo, 38 cm/s - ou DAT ou CD audio) doit être accompagné du schéma des branchements utilisés lors de l'enregistrement, avec l'indication précise des valeurs de réglage et les caractéristiques des machines employées. La partition de l'œuvre choisie doit être communiquée.
- 3) Montage d'une durée de 3 minutes environ, sur bande magnétique (1/4 de pouce, deux pistes, stéréo, 38 cm/s) ou DAT ou CD audio, de plusieurs types de sons (concrets, électroniques, synthétiques...) imaginés et réalisés par le candidat, soit de façon analogique, soit par un procédé audio-numérique de son choix. Le montage doit être accompagné des schémas des ressources employées, avec les valeurs paramétriques intermédiaires et finales.

**A**nnexe 2**BACCALAURÉAT TECHNOLOGIQUE TECHNIQUES DE LA MUSIQUE ET DE LA DANSE -  
SESSION 2002****OPTION DANSE - EXÉCUTION CHORÉGRAPHIQUE SUR UNE ŒUVRE MUSICALE  
AU CHOIX**

1) Igor Stravinsky	Apollon musagète Variation de Calliope (l'Alexandrin) Page 4 Berliner Philharmoniker-Herbert von Karajan Deutsche Grammophon Stéréo 463-640-2	1'34
2) S. Rachmaninov	Préludes (opus 23) et moments musicaux 7ème prélude : Allegro-C minor : page 8 Nicolai Lugansky, piano Erato 8573-85770-2	2'20
3) Felix Mendelssohn	Romances sans paroles (2 CD) CD 1- Opus 38 N° 2 en ut mineur - Allegro non troppo page 14 Daniel Barenboïm, Piano Deutsche Grammophon Stéréo 437 - 470-2	1'50
4) J. Savall	Prélude pour M. Vauquelin Page n°3 Réf : Bande originale du film "Tous les matins du monde" Valois-V4640	1'45
5) Igor Stravinski	Pulcinella Gavotta - variation II : page 16 Réf : Leonard Bernstein (The royal edition) Sony classical SMK-47628	1'45
6) Dmitri Shostakovich	The jazz album Jazz suite n°1 II Polka - page 2 Réf : Ricardo Chailly DECCA 433 7022	1'41
7) Felix Mendelssohn	Romances sans paroles (2 CD) CD 1 Opus 19 N° 6 Barcarolle : page 6 Réf : Daniel Barenboïm, Piano Deutsche-Grammophon Stéréo 437 - 470-2	1'51
8) Arnold Schoenberg	Complete Piano Music Five piano pieces - Opus 23 Sehr langsam : page 10 Au piano, Claude Helffer Piano Vox-PIA 534-2	1'54
9) Olivier Messiaen	Quatuor pour la fin du temps Intermède : page 4 Réf : Messiaen : Quatuor pour la fin du temps - le Merle Noir EMI Classics CDM 763947-2	1'42
10) John Cage	Sonates et interludes pour pianos préparés Sonate 2 : page 2 WER 60156-50 Harmonia Mundi	2'03



ACTIVITÉS  
ÉDUCATIVES

NOR : MENE0200048X  
RLR : 554-9

NOTE DU 17-1-2002

MEN  
DESCO A9

## Campagne annuelle de la Jeunesse au plein air

*Texte adressé aux rectrices et recteurs d'académie ;  
au directeur de l'académie de Paris ; aux inspectrices et  
inspecteurs d'académie, directrices et directeurs des  
services départementaux de l'éducation nationale*

■ La campagne annuelle de la Jeunesse au plein air placée sous l'autorité du ministère de l'éducation nationale depuis 1947, qui se déroulera du **mercredi 16 janvier au dimanche 3 février 2002** sera centrée sur le thème "Trois enfants sur dix ne partent pas en vacances". Inaugurée le mercredi 16 janvier 2002, elle comprendra le dimanche 3 février une journée d'appel à la générosité publique. Cette campagne sera l'occasion de renforcer

l'exercice concret de la solidarité entre les jeunes pour permettre à tous les enfants de vivre harmonieusement leurs temps scolaires, leurs temps familiaux, leurs temps de loisirs.

La Jeunesse au plein air, par les actions qu'elle mène en permettant aux plus défavorisés d'accéder aux loisirs et aux vacances, mérite un soutien actif. Tous les membres de la communauté éducative sont donc invités à apporter leurs concours à cette manifestation afin de contribuer à son succès.

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,

Pour le directeur de l'enseignement scolaire,  
La chef du service des formations  
Françoise MALLET

# MOUVEMENT DU PERSONNEL

## NOMINATIONS

NOR : MENI0200052A

ARRÊTÉ DU 27-12-2001

MEN  
IG

## CAP du corps des IGEN

*Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 82-451 du 28-5-1982 mod. ; D. n° 89-833 du 9-11-1989 mod. par D. n° 2000-75 du 24-1-2000 ; A. interm. du 28-9-2001 ; A. du 16-10-2001 ; PV des opérations de dépouillement du scrutin du 18-12-2001*

**Article 1** - Sont nommés, à compter du 2 janvier 2002 et pour une durée de trois ans, représentants de l'administration à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des inspecteurs généraux de l'éducation nationale :

### Représentants titulaires

- Mme Becquelin Geneviève, doyenne de l'inspection générale de l'éducation nationale, présidente ;
- M. Duwoye Pierre-Yves, directeur des personnels enseignants.

### Représentants suppléants

- M. de Gaudemar Jean-Paul, directeur de l'enseignement scolaire ;
- Mme Belloubet-Frier Nicole, rectrice de l'académie de Toulouse.

**Article 2** - Sont également nommés, à compter

de la même date et pour la même durée, représentants élus du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des inspecteurs généraux de l'éducation nationale :

### Représentants titulaires

- M. Thierry Jacques, inspecteur général de l'éducation nationale ;
- M. Piednoir Jean-Louis, inspecteur général de l'éducation nationale.

### Représentants suppléants

- Mme Mamecier Annie, inspectrice générale de l'éducation nationale ;
- M. Gossot Bernard, inspecteur général de l'éducation nationale.

**Article 3** - La doyenne de l'inspection générale de l'éducation nationale est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au B.O.

Fait à Paris, le 27 décembre 2001

Pour le ministre de l'éducation nationale  
et par délégation,

La doyenne de l'inspection générale  
de l'éducation nationale,  
Geneviève BECQUELIN

## NOMINATION

NOR : MENI0102786A

ARRÊTÉ DU 28-12-2001  
JO DU 8-1-2002

MEN  
IG

## Commission consultative relative au statut particulier des IGEN

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 28 décembre 2001, Mme Simon-Rovetto Marie-Françoise, directrice de l'administration, est nommée membre de la

commission consultative instituée au titre de l'article 9 du décret n° 89-833 du 9 novembre 1989 modifié relatif au statut particulier des inspecteurs généraux de l'éducation nationale, en qualité de directeur d'administration centrale ou des établissements publics sous tutelle, en remplacement de Mme Gille Béatrice.

## NOMINATION

NOR : MENS0102821A

ARRÊTÉ DU 28-12-2001  
JO DU 8-1-2002MEN  
DES A 12**D**irecteur de l'École nationale  
supérieure de chimie de Lille

■ Par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 28 décembre 2001, M. Boivin

Jean-Claude, professeur des universités, est nommé directeur de l'École nationale supérieure de chimie de Lille pour une durée de cinq ans à compter du 1er janvier 2002.

## NOMINATIONS

NOR : MENA0200095A

ARRÊTÉ DU 19-12-2001

MEN  
DPATE C1**C**APN des infirmier(e)s  
de l'éducation nationale

*Vu L. n° 83-634 du 13-7-1983 mod., ens. L. n° 84-16 du 11-1-1984 mod. ; D. n° 82-451 du 28-5-1982 mod. ; D. n° 94-1020 du 23-11-1994 mod. ; A. du 24-5-2000 mod.*

**Article 1** - Les dispositions de l'article 2 de l'arrêté du 24 mai 2000 modifié susvisé sont **modifiées** comme suit :

**Représentants du personnel****Représentants suppléants**

Au lieu de : Mme Marieau Marilyse, infirmière en chef,

**lire** : Mme Gscheidel Marie-Christine, infirmière en chef.

**Article 2** - La directrice des personnels administratifs, techniques et d'encadrement est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 19 décembre 2001  
Pour le ministre de l'éducation nationale et par délégation,  
Pour la directrice des personnels administratifs, techniques et d'encadrement,  
L'adjointe à la directrice  
Chantal PÉLISSIER

## NOMINATIONS

NOR : MENA0200096A

ARRÊTÉ DU 17-1-2002

MEN - DPATE A3  
REC**C**omité central d'hygiène et  
de sécurité ministériel compétent  
pour l'enseignement supérieur  
et la recherche

*Vu D. n° 82-453 du 28-5-1982 mod., not. art. 42 ; A. du 3-10-1994 ; A. du 24-10-2001 mod. par A. du 6-12-2001*

**Article 1** - Sont nommés représentants du personnel au comité central d'hygiène et de sécurité ministériel compétent pour l'enseignement supérieur et la recherche :

**Fédération syndicale unitaire (FSU)****Représentants titulaires**

- Mme Luiggi Marie-Catherine  
FSU

Université de Toulon et du Var  
Avenue de l'Université  
83130 La Garde  
- M. Giorgetti Philippe  
FSU  
SIMPS (Université Louis Pasteur)  
6, rue de Palerme  
67000 Strasbourg

**Représentants suppléants**

- M. Grosmann Michel  
FSU  
ENPS, Université Louis Pasteur  
32, boulevard Brand  
67000 Strasbourg  
- M. Chaouat Gérard  
FSU  
Hôpital Antoine Beclère  
92140 Clamart

**Fédération de l'Union nationale des  
syndicats autonomes - éducation  
(UNSA-éducation)**

**Représentants titulaires**

- M. Moquet Daniel  
SNPTES (UNSA-éducation)  
18, rue de Chevreur  
94600 Choisy-le-Roi  
- M. Drouet Jean-Charles  
Sup-Recherche (UNSA-éducation)  
72, boulevard Jeanne d' Arc

13005 Marseille cedex

**Représentants suppléants**

- M. Mesnier Philippe  
A&I (UNSA-éducation)  
22 bis, rue de Paradis  
75010 Paris  
- Mme Coubaillon Marie-France  
SNIES (UNSA-éducation)  
Chemin du Cotillon-Crevant  
03410 Domerat

**Confédération française démocratique  
du travail (CFDT)**

**Représentants titulaires**

- M. Collaintier Philippe  
SGEN-CFDT  
Université de Caen  
Esplanade de la Paix  
Service commun CTEU  
BP 5186  
14032 Caen cedex  
- M. Gautier Rodolphe  
SGEN-CFDT  
Institut d'embryologie FRE 160  
49 bis, avenue de la Belle Gabrielle  
94736 Nogent-sur-Marne

**Représentants suppléants**

- M. Naulleau Daniel  
SGEN-CFDT  
Université Pierre et Marie Curie - Paris VI

4, place Jussieu  
75252 Paris cedex 05  
- M. Daridor Alain  
SGEN-CFDT  
Université de Rennes I  
UMR 6509, bâtiment 24  
Campus de Beaulieu  
35042 Rennes cedex

**Confédération générale du travail  
(CGT)**

**Représentant titulaire**

- M. Andrieu Jean-Louis  
FERC sup-CGT  
Université Claude Bernard  
UMR 5123, Laboratoire de physiologie des  
éléments excitables, bâtiment 401 B  
43, boulevard du 11 novembre 1918  
69622 Villeurbanne cedex

**Représentant suppléant**

- M. Debeauquesne Richard  
FERC sup-CGT  
ENSAM de Paris  
151, boulevard de l'Hôpital  
75013 Paris

**Article 2** - Le mandat des représentants du comité central d'hygiène et de sécurité ministériel compétent pour l'enseignement supérieur et la recherche, désignés pour trois ans par les organisations syndicales, prend effet à compter de la date de publication du présent arrêté.

**Article 3** - La directrice des personnels administratifs, techniques et d'encadrement est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au B.O.

Fait à Paris, le 17 janvier 2002  
Pour le ministre de l'éducation nationale,  
Pour le ministre de la recherche  
et par délégation,  
La directrice des personnels administratifs,  
techniques et d'encadrement  
Béatrice GILLE

# INFORMATIONS GÉNÉRALES

VACANCE  
DE POSTE

NOR : MENA0200064V

AVIS DU 17-1-2002

MEN  
DPATE B1

## **S** GASU à l'université Montpellier II

■ L'emploi de secrétaire général d'administration scolaire et universitaire, directeur des ressources humaines de l'université Montpellier II est vacant.

L'université des sciences et techniques du Languedoc accueille 14 000 étudiants et dispose de 1 700 emplois permanents répartis dans 1 UFR, 2 IUT (Montpellier et Nîmes), l'institut des sciences de l'ingénieur de Montpellier, l'institut d'administration des entreprises, le CINES et l'École nationale supérieure de chimie.

Responsable de la gestion de l'ensemble des ressources humaines de l'université, le directeur des ressources humaines sera en relation directe avec le président, le secrétaire général et les assesseurs chargés des personnels. En conformité avec la politique de l'établissement et en liaison avec les services des personnels IATOS et enseignants, il sera notamment chargé d'élaborer les tableaux de bord nécessaires à la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences. Il assurera le suivi des évolutions de carrière, proposera et mettra en œuvre un programme de formation professionnelle.

Par ailleurs, il aura la charge du pilotage et de la mise en œuvre du logiciel HARPEGE. La secrétaire générale pourra lui confier tout dossier nécessaire à la conduite des services.

Dynamique et doté d'un esprit d'équipe, le candidat retenu aura le sens du dialogue et possèdera de réelles aptitudes en matière de

communication. De très bonnes connaissances juridiques et informatiques seraient tout à fait appréciées.

Cet emploi doté de l'échelonnement indiciaire 841-1015 brut est ouvert :

- aux administrateurs civils titularisés en cette qualité depuis quatre ans au moins ;
- aux fonctionnaires nommés depuis deux ans au moins dans l'emploi de secrétaire général d'université régi par le décret n° 70-1094 du 30 novembre 1970 modifié ;
- aux conseillers d'administration scolaire et universitaire ayant accompli dix ans de services effectifs en catégorie A et soit appartenant à la hors-classe, soit ayant atteint au moins le huitième échelon de la classe normale.

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de madame la secrétaire générale de l'université, tél. 04 67 14 30 15.

Les candidatures accompagnées d'un curriculum vitae, doivent parvenir par la voie hiérarchique **dans les 15 jours** qui suivent la date de la présente publication, au ministère de l'éducation nationale, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, bureau des personnels d'encadrement de l'administration scolaire et universitaire, DPATE B1, 142, rue du Bac, 75357 Paris cedex 07.

Un double de ces candidatures sera expédié directement au bureau DPATE B1, 142, rue du Bac, 75007 Paris ainsi qu'à monsieur le président de l'université Montpellier II, place Eugène Bataillon, 34095 Montpellier cedex 5, tél. 04 67 14 30 30, fax 04 67 14 30 31.

VACANCES  
DE POSTES

NOR : MENA0200037V

AVIS DU 17-1-2002

MEN  
DPATE C1

## Secrétaires généraux des CRDP de Guadeloupe, Guyane et Paris

■ Trois centres régionaux de documentation pédagogique sont créés au 1er janvier 2002 respectivement en Guadeloupe, Guyane et à Paris. Ils sont dotés chacun d'un poste de secrétaire général offert à la mutation des personnels du corps des attachés d'administration scolaire et universitaire. Ces postes conviendraient plus particulièrement à des attachés principaux d'administration scolaire et universitaire.

### Activités

Le secrétaire général est le collaborateur direct du directeur, chargé sous son autorité de l'organisation et du fonctionnement des services administratifs et financiers de l'établissement. Il a un rôle d'information, d'assistance et de conseil dans le réseau régional. Il assure les liaisons inhérentes au service avec les partenaires institutionnels (rectorat, ministère, CNDP...) et les partenaires sociaux.

Responsable de la gestion des ressources humaines, il assure la gestion administrative du suivi des carrières des personnels de statuts divers dont la majorité est rémunérée sur fonds propres.

Il prépare et exécute le budget.

Il exerce une responsabilité juridique : marchés, conventions, contrats, partenariats.

En outre et uniquement pour ce qui concerne le CRDP de Cayenne (académie de la Guyane) et le CRDP de Pointe-à-Pitre (académie de la Guadeloupe), le candidat retenu, s'il avait auparavant exercé les fonctions de comptable et

s'il en fait la demande expresse, pourra voir ses missions étendues à celles d'agent comptable.

### Compétences souhaitées

Le secrétaire général devra avoir des compétences professionnelles solides dans le domaine du droit administratif dans son ensemble (statuts des personnels, code des marchés...). Ce poste requiert de bonnes connaissances en matière de gestion des ressources humaines, une aptitude au management et au travail en équipe, une grande capacité relationnelle et de négociation imposée par la multiplicité des interlocuteurs. Il devra connaître le fonctionnement des instances académiques (rectorat, inspection académique, ...). Une bonne pratique de l'informatique est indispensable.

Les candidatures devront parvenir, sous couvert des autorités hiérarchiques, dans un délai de quinze jours après publication du présent avis au ministère de l'éducation nationale, direction des personnels administratifs, techniques et d'encadrement, sous-direction des personnels administratifs, ouvriers et techniques, sociaux et de santé, bureau DPATE C1, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris SP.

Un double des candidatures devra être adressé :  
- pour Paris : à Mme Cazajous, secrétaire générale du CNDP, 29, rue d'Ulm, 75005 Paris, tél. 01 55 43 60 23 ;

- pour les académies de la Guadeloupe et de la Guyane : à monsieur le directeur du CRDP de la Guadeloupe, de la Guyane et de la Martinique, route du Phare, Pointe des Nègres, BP 529, 97206 Fort-de-France, méf. : crdp.antilles-guyane@wanadoo.fr

VACANCE  
DE FONCTIONS

NOR : MENS0102818V

AVIS DU 8-1-2002  
JO DU 8-1-2002MEN  
DES A12

## Directeur de l'École nationale supérieure de génie industriel de Grenoble

■ Les fonctions de directeur de l'École

nationale supérieure de génie industriel de Grenoble, école interne à l'Institut national polytechnique de Grenoble. (décret n° 85-1243 du 26 novembre 1985 modifié), sont déclarées vacantes à compter du 15 mars 2002.

Conformément aux dispositions de l'article L. 713-9 du code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels ayant vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Les directeurs d'école sont nommés par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil. Leur mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae, devront

parvenir, **dans un délai de trois semaines** à compter de la parution du présent avis au Journal officiel de la République française, au président de l'Institut national polytechnique de Grenoble. Les candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'éducation nationale, direction de l'enseignement supérieur, service des contrats et des formations, sous-direction des certifications supérieures et de la professionnalisation, bureau des écoles d'ingénieurs, DES A12, 99, rue de Grenelle, 75007 Paris.

**VACANCES  
DE POSTES**

NOR : MENC0200072V

AVIS DU 17-1-2002

MEN  
DRIC

## **E**mplois de coopérants et d'assistants techniques à l'étranger

■ Les relations culturelles, scientifiques et techniques qu'entretient le Gouvernement français avec certains États, notamment là où notre politique de solidarité est jugée prioritaire, impliquent l'envoi de personnel français à l'étranger. Ces coopérants et assistants techniques sont mis à la disposition des autorités de l'État d'affectation pour servir dans les structures nationales ou régionales.

L'appel à candidatures pour les postes de coopérants du titre IV du budget de l'État, qui est publié dans ce B.O. n° 4 du 24 janvier 2002, ne fait pas l'objet d'un B.O. spécial car la liste des postes et le profil des postes ne sont pas annexés au document papier mais figurent uniquement sur le site Internet du ministère de l'éducation nationale. Le dépôt de candidature se fera par voie électronique (voir ci-après : dépôt des candidatures).

Cette liste peut subir des changements compte tenu des contraintes spécifiques des postes à l'étranger.

Une liste complémentaire de postes d'assistants techniques paraîtra fin février ou début mars sur le site Internet du ministère de l'éducation nationale. Les candidatures seront recueillies selon la même procédure que celle décrite ci-dessous. Les délais de dépôt de candidatures seront aménagés en conséquence.

Les informations seront également disponibles sur le site Internet du MEN.

Dans le cadre de cette procédure, les candidatures pourront être déposées par les fonctionnaires des ministères de l'éducation nationale et de la recherche.

L'organisation de la présélection des candidats du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la recherche proposés au MAE, pour être détachés dans le réseau de coopération à l'étranger, ainsi que l'aide personnalisée à leur réintégration sont assurés par le bureau DRIC A4, bureau du réseau extérieur et de la coopération technologique, sous-direction des affaires internationales, situé 4, rue Danton 75006 Paris.

Ce bureau est compétent pour l'ensemble des personnels relevant du ministère de l'éducation nationale et du ministère de la recherche, qu'ils soient en activité ou non, à l'étranger ou sur le territoire national. Les candidatures des personnels de ces deux ministères qui seront déposées en dehors du cadre fixé par cet avis ne seront pas recevables.

### **Conditions de recrutement**

Les conditions de recrutement sont identiques à celles définies dans l'appel à candidatures pour le réseau de coopération et d'action culturelle. Les candidats aux postes décrits ci-dessus doivent satisfaire à plusieurs critères :

- être titulaire de la fonction publique, (éducation nationale et recherche pour la présente procédure) ;

- satisfaire à des critères de mobilité entre la France et l'étranger à quelque titre que ce soit. D'une manière générale, le candidat devra au cours des 10 années qui précèdent la prise de fonction éventuelle dans le poste demandé, ne pas avoir passé plus de 7 années à l'étranger.

En outre, les candidats noteront qu'il est souhaitable, pour des raisons de stabilité dans le poste, qu'ils puissent justifier d'un service effectif de trois ans sur le territoire national au moment de leur éventuel détachement.

Tout fonctionnaire du ministère de l'éducation nationale ou du ministère de la recherche ayant été recruté par la voie de l'École nationale d'administration (ENA) est tenu de s'informer auprès de son administration de rattachement des conditions de recevabilité de sa candidature aux emplois offerts.

Il convient de porter une attention toute particulière sur les points suivants :

1) L'adéquation au descriptif du poste, qui prend en compte des exigences spécifiques et la pratique effective des langues utilisées dans les pays d'accueil, est essentielle. Le candidat veillera notamment à l'exacte mention des différentes expériences et ne signalera dans son CV que les réelles compétences professionnelles qu'il aura été amené à exercer. Les stages de courte durée ne seront pas, par exemple, automatiquement pris en compte. En raison du caractère fondamental de l'aptitude linguistique, les candidats peuvent être soumis à des tests de contrôle de leur niveau en langue étrangère.

2) Remplir une fiche de candidature engage le candidat à l'égard de l'administration et doit le conduire à se préparer à une expatriation. Les désistements de dernière minute perturbent gravement le dispositif général de recrutement.

### **Dépôt des candidatures**

Les candidatures seront déposées par voie

électronique. Un formulaire Internet permet de saisir directement la candidature sur le site Internet du ministère "www.education.gouv.fr". Ce formulaire est accessible dans la rubrique "Europe et International" de la page d'accueil (Emplois de coopérants et d'assistants techniques à l'étranger).

Les candidatures doivent être déposées par voie électronique **entre le 28 janvier et le 17 février 2002**.

Un document d'aide avec l'ensemble des explications nécessaires est immédiatement accessible. Il s'agit, même pour les candidats qui ne sont pas familiers de l'Internet, d'une procédure simple, conviviale et sûre.

La procédure sera close, le 17 février 2002 à minuit, heure de Paris.

### **Avis hiérarchique**

Compte tenu du dépôt direct des candidatures auprès du ministère, l'avis hiérarchique sera recueilli directement par le ministère auprès de l'autorité administrative compétente pour les candidats qui répondront pleinement aux critères de sélection exposés dans cet avis. En conséquence, le dossier de candidature à transmettre à la délégation aux relations internationales et à la coopération ne comporte pas d'avis hiérarchique.

### **Vos contacts à la délégation aux relations internationales et à la coopération**

- sous-directeur des affaires internationales : Yves Dalmau ;

- chef du bureau du réseau extérieur et de la coopération technologique : Claudine Boudre-Millot, 4, rue Danton, 75006 Paris, tél. 01 55 55 08 27, fax 01 55 55 28 64.

Adresse postale : délégation aux relations internationales et à la coopération, sous-direction des affaires internationales, bureau du réseau extérieur et de la coopération technologique, 110, rue de Grenelle, 75357 Paris 07 SP.



# CENTRE NATIONAL DE DOCUMENTATION PÉDAGOGIQUE

Émissions télévisées\* prévues sur "La Cinquième"  
au mois de février 2002

## DESSINATEURS DE BANDES DESSINÉES UNE AVENTURE GRAPHIQUE (tous publics)

Cette série d'émissions est consacrée aux plus talentueux acteurs de la bande dessinée actuelle : des jeunes prometteurs, des maîtres incontestés, des artistes qui griffent leur époque d'un regard ironique et finement critique... C'est l'occasion de saisir à travers la personnalité de chacun, le trait, la couleur, le scénario, la mise en scène et tout l'art de la bande dessinée.

### DIMANCHE 3 FÉVRIER

8 H 10 - 8 H 25

#### Portrait de groupe

Quatre auteurs-dessinateurs, à l'origine de l'Atelier des Vosges, continuent de travailler ensemble, même s'ils ont peu à peu quitté la place des Vosges pour s'égailler dans Paris. Auteurs-dessinateurs à tour de rôle, Emmanuel Guibert, Christophe Blain, Joan Sfar et David B. constituent la nouvelle vague de la bande dessinée contemporaine. Abandonnant toute vanité d'auteur, ils se critiquent les uns les autres, se corrigent, s'encouragent et... s'adorent. La chance leur sourit. Ils cumulent les prix dans les festivals et leurs albums se vendent très bien : les "Olives noires", "Les sardines de l'espace", "Le capitaine écarlate"...

### DIMANCHE 10 FÉVRIER

8 H 10 - 8 H 25

#### Bernard Yslaïre

Ce talentueux dessinateur de bande dessinée, vivant et travaillant à Bruxelles, représente la dernière vague de l'Ecole belge. Auteur de séries à succès comme "Bidouille et Violette", ou "Sambre" (une série historique qui se passe dans le Paris de la Révolution de 1848), Yslaïre a récemment signé le premier album de "Vingt et unième ciel" paru à la fois sur le web et en album. Yslaïre aime jouer avec les époques, mêler passé, présent, avenir, il crée ainsi un univers inquiétant ; ses cadrages, sa palette génèrent une atmosphère envoûtante... il invente un monde où le cosmos a néanmoins le rôle essentiel.

### DIMANCHE 17 FÉVRIER

8 H 10 - 8 H 25

#### Jean Giraud Moëbius

Ce septuagénaire dynamique et inventif signe sous deux noms trois séries à succès qui se poursuivent depuis un quart de siècle. Cet artiste signe de son vrai patronyme, Jean Giraud, la série western "Blueberry" où il conte les aventures d'un lieutenant incompris de ses supérieurs. Pour sa série "L'Incal", Jean Giraud signe Moëbius, de même pour les aventures surréalistes et mystico-poétiques d'"Edena". L'auteur-graphiste s'en explique devant la caméra tout en travaillant au crayon ou à la palette graphique. Avec une habileté déroutante en effet, Giraud-Moëbius change d'écriture graphique pour chacune de ses séries.

### DIMANCHE 24 FÉVRIER

8 H 10 - 8 H 25

#### Florence Cestac

Florence Cestac, lauréate du Prix de la bande dessinée d'Angoulême 2000, compte parmi les quelques femmes auteurs de bandes dessinées. Diffusées dans des magazines qui visent des publics d'âges différents, les histoires signées Cestac sont directement inspirées de la vie quotidienne. Un enchaînement de situations cocasses où humour et colère se mêlent : crise d'adolescence, méprise, rêves évanouis... "Le démon de midi", album best-seller, compte l'aventure personnelle de Florence Cestac. Tous les divorcés s'y reconnaîtront ! Le film traite aussi des "gros nez", la marque de fabrique du style Cestac. Hommes, femmes, enfants et animaux en sont affublés. Ces "bouilles" sous-entendent que la vie est une suite de handicaps qu'on surmonte plus aisément, protégé, derrière un masque de clown.

\* Ces émissions sont libres de droits pour l'usage en classe.

N.B. - Retrouvez "Dessinateurs de bande dessinée" sur Internet : [www.cndp.fr](http://www.cndp.fr)